



**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE
INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)**

**Trente et unième session de l'Assemblée
UNESCO, 14-25 juin 2021 (en ligne)**

Point 3.5.6 de l'ordre du jour provisoire

**PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LE COMITÉ
RÉGIONAL DE LA COI
POUR L'OCÉAN INDIEN CENTRAL (IOCINDIO)**

**PROPOSITION VISANT À MODIFIER LE STATUT DE L'IOCINDIO AU SEIN D'UNE
SOUS-COMMISSION DE LA COI POUR L'OCÉAN INDIEN (IOCIO)**

Résumé

En avril 2020, le Dr M. A. Atmanand, président du Comité régional de la COI pour l'océan Indien central (IOCINDIO), conformément à la décision IOC-XXX/3.3.4 de l'Assemblée de la COI (Paris, 26 juin-4 juillet 2019), a soumis au Conseil un document sur la proposition de transformation de l'IOCINDIO en une Sous-commission de la COI. Élaboré par le Dr Atmanand en sa qualité de président de l'IOCINDIO, conformément à la décision de l'Assemblée susmentionnée, le document a bénéficié des contributions et du soutien des membres du bureau de l'IOCINDIO, notamment des vice-présidents, le Dr Faiza Al-Yamani (Koweït), le Dr Mohammad Muslem Uddin (Bangladesh) et le vice-président de la COI, Satish S. C. Shenoï, groupe électoral IV. Le document était destiné à être présenté au Conseil dans le cadre d'un point spécifique de l'ordre du jour.

Dès sa réception par le secrétariat de la COI, le document a fait l'objet d'un débat lors d'une réunion virtuelle à laquelle ont participé les membres du bureau de l'IOCINDIO, le président de la COI, Ariel Troisi, le secrétaire exécutif et des membres du secrétariat de la COI. Le groupe a convenu que ce type de transformation à grande échelle pour un organe subsidiaire primaire de la COI n'est pas un simple exercice formel. La COI doit pouvoir compter sur un organe dynamique pour l'océan Indien. Il a donc été décidé de lancer une consultation large et inclusive sur ce sujet parmi les États membres de la COI, notamment tous ceux qui ont un intérêt pour l'océan Indien.

Ce document est une version mise à jour de la présentation originale du président de l'IOCINDIO, le Dr Atmanand.

Le Secrétaire exécutif de la COI, dans son rapport à la 53^e session du Conseil exécutif, a fait état de l'avancement du processus de transformation de l'IOCINDIO.

Un résumé de la réunion de consultation, qui s'est tenue en ligne le 16 février 2021, a été fourni comme document d'information à l'Assemblée.

La proposition de décision se trouve dans la deuxième version révisée du document relatif aux décisions à adopter IOC/A-31/AP rev 2. sous la référence Dec. A-31/3.5.6.

Introduction

1. L'Assemblée de la COI, lors de sa 30^e session (UNESCO, Paris, 26 juin-4 juillet 2019), a pris note de la recommandation qui lui a été faite par l'IOCINDIO lors de sa 7^e session (Hyderabad, Inde, 31 mai-1^{er} juin 2019) de changer le statut du Comité régional de la COI pour l'océan Indien central en une Sous-commission de la COI. Par la décision IOC-XXX/3.3.4 de l'Assemblée, il a été demandé au Président de l'IOCINDIO de préparer, avec l'aide du Secrétariat de la COI, une proposition de changement de statut de l'IOCINDIO qui contiendrait la mission, les objectifs, le mandat, les implications budgétaires, les dispositions de secrétariat et autres dispositions nécessaires, pour examen par le Conseil exécutif de la COI en 2020.

Contexte historique

2. Le Comité régional de la COI pour l'océan Indien central (IOCINDIO) a été créé par la résolution XII-14 de l'Assemblée de la COI en 1982.

3. La composition actuelle de l'IOCINDIO est la suivante : Australie, Bangladesh, France, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Malaisie, Maldives, Myanmar, Oman, Pakistan, Qatar, Arabie saoudite, Sri Lanka, Thaïlande, Émirats arabes unis, Royaume-Uni.

4. Le Comité régional coordonne et facilite le développement et la mise en œuvre des activités de la COI dans la région de l'océan Indien central. Le Comité se concentre sur le renforcement des capacités nationales en matière de sciences marines et de services océaniques par le biais d'une coopération entre les États membres de la région et avec ceux d'autres régions.

5. Le mandat du comité, sans date d'expiration, comprend les objectifs suivants :

- (i) Planifier, promouvoir et coordonner la mise en œuvre de projets coopératifs régionaux dans le domaine des sciences marines, des services océaniques et des activités de formation, d'éducation et d'assistance mutuelle (TEMA) présentant un intérêt direct pour ses États membres et répondant à des besoins régionaux spécifiques ;
- (ii) Aider à la mise en œuvre des composantes régionales des programmes mondiaux d'océanographie et des services océaniques de la COI ;
- (iii) Faciliter le transfert des connaissances scientifiques et des technologies dans le domaine de la recherche marine et des services océaniques connexes, en particulier vers les pays en développement de la région IOCINDIO ;
- (iv) Faciliter l'échange de données et d'informations océanographiques à l'intérieur et à l'extérieur de la région ;
- (v) Identifier les besoins en matière de formation, d'éducation et d'assistance mutuelle dans le domaine des sciences de la mer parmi ses États membres.

6. Bien que l'IOCINDIO ait été créé en 1982, la première session intergouvernementale s'est tenue six ans plus tard (Islamabad, Pakistan, 3-7 juillet 1988). Les sept sessions de l'IOCINDIO ont eu lieu à intervalles irréguliers de 1988 à 2005, avec une interruption entre 2005 et 2016, alors que les organes subsidiaires régionaux de la COI doivent se réunir tous les deux ou trois ans et faire rapport à l'Assemblée ou au Conseil exécutif de la COI qui suit.

Session	Lieu/dates	EM présents (en notant les EM actuels d'abord et observateurs en italique)
1	Islamabad, Pakistan, 3-7 juillet 1988	Bangladesh, France, Inde, R.I. d'Iran, Koweït, Maldives, Maurice, Oman, Pakistan, Royaume-Uni et <i>Canada, Allemagne, Kenya, Turquie, USA, URSS</i> (15)
2	Goa, Inde,	Australie, Bangladesh, Inde, Indonésie, R.I. d'Iran, Koweït, Maldives, Qatar, Arabie Saoudite, Sri Lanka, et <i>Canada, Allemagne, Kenya, Pays-</i>

Session	Lieu/dates	EM présents (en notant les EM actuels d'abord et observateurs en italique)
	20-22 nov. 1996	<i>Bas</i> (14)
3	Téhéran, Iran, 21-23 février 2000	Bangladesh, Inde, R.I. d'Iran, Koweït, Qatar, Sri Lanka, Thaïlande (7)
4	Colombo, Sri Lanka, 8-10 déc. 2005	Australie, Bangladesh, Inde, R.I. d'Iran, Koweït, Maldives, Pakistan, Arabie Saoudite, Sri Lanka, Thaïlande et <i>Canada</i> (11)
5	Chennai, Inde, 25-27 avril 2016	Bangladesh, Inde, R.I. d'Iran, Koweït, Thaïlande, Royaume-Uni (6)
6	Koweït City, Koweït, 24-25 mai 2017	Bangladesh, Inde, R.I. d'Iran, Koweït, Pakistan, Sri Lanka, Royaume-Uni (7)
7	Hyderabad, Inde, 31 mai - 1 juin 2019	Bangladesh, Inde, Indonésie, Koweït, Malaisie, Arabie Saoudite, Australie, Royaume-Uni, avec des observateurs du Kenya, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud. (11)
8	Organisé en ligne par l'Iran, 17-19 mai, 2021	7. Australie, Bangladesh, France, Inde, Iran, Irak, Kenya, Koweït, Madagascar, Maldives, Oman, Pakistan, Qatar, Arabie saoudite, Sri Lanka, Thaïlande, Émirats arabes unis, Égypte, Ghana, Maroc, Mexique, Yémen, États-Unis, Afrique du Sud.

Tableau 1. Liste des sessions intergouvernementales de l'IOCINDIO

Causes profondes de la non-durabilité de l'IOCINDIO et mesures prises par les États membres pour y remédier

8. L'absence de secrétariat régional a été identifiée comme un obstacle au développement de l'IOCINDIO.

9. L'absence d'un secrétariat régional doté d'un personnel de la COI à plein temps et d'un budget régulier pour les opérations et les activités a été un obstacle général et commun au développement des organes subsidiaires régionaux de la COI, avec un impact plus important pour les comités régionaux par rapport aux Sous-commissions. Le développement du Comité régional de la COI pour l'Atlantique central et oriental (IOCEA) et du Comité régional de la COI pour l'océan Indien central et occidental (IOCWIO) en est un exemple. Grâce au soutien actif des États membres africains, ces deux comités dormants ont été dissous et fusionnés pour former une seule Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les îles adjacentes (IOCAFRICA), dotée d'un personnel de la COI à plein temps à la tête d'un secrétariat régional, avec des fonds de démarrage pour les opérations et les activités provenant du budget ordinaire de la COI. Les deux autres Sous-commissions, respectivement la Sous-commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC) et la Sous-commission de la COI pour les Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) ont connu une longue période difficile pour la même raison.

10. Ce n'est que lorsque les organes directeurs de la COI ont pris les mesures appropriées en ce qui concerne leur structure organisationnelle et leur approche stratégique, le tout renforcé par un Secrétariat régional, que ces trois Sous-commissions de la COI ont été en mesure de remplir leurs fonctions de base pertinentes.

11. Le changement de statut de l'IOCINDIO en une Sous-commission de la COI a été évoqué pour la première fois en juillet 2008 dans la [Lettre](#) au Président et au Secrétaire exécutif de la COI par le Vice-président du groupe 4 de la COI (Dr Neville Smith) intitulée : « **Vers une Sous-commission pour l'océan Indien** ». La lettre proposait un certain nombre de mesures de suivi en vue de cette transformation, notamment une étude documentaire.

12. Sur la base de cette première proposition et compte tenu du statut inactif du Comité, qui contraste fortement avec l'importance et les possibilités de l'océan Indien, les États membres de la COI ont exprimé leurs préoccupations et ont manifesté un vif intérêt pour la réactivation de l'IOCINDIO par le biais de la résolution XXV-2 lors de la 25^e session de l'Assemblée en juin 2009.

13. Avec la désignation temporaire en 2014 de l'agent de liaison régional de la COI au siège en tant que secrétaire technique à temps partiel et coordinateur pour la réactivation de l'IOCINDIO, le secrétariat de la COI a initié une série de réunions informelles en marge des sessions des organes directeurs de la COI avec les États membres intéressés, ce qui a conduit à un consensus pour la réactivation actuelle du comité. Par la suite, la [Lettre circulaire 2546](#) de la COI d'octobre 2014 a appelé les États membres à soutenir la revitalisation de l'IOCINDIO.

14. À la suite de ce processus consultatif réussi, le gouvernement indien a généreusement accueilli la cinquième session du Comité (IOCINDIO-V), attendue depuis longtemps, à Chennai (Inde) du 25 au 27 avril 2016. Un nouveau bureau a été élu, donnant l'impulsion actuelle au comité régional.

15. À l'heure actuelle, malgré les efforts considérables des États membres de la région et des membres du Bureau, qui ont permis de réaliser des progrès significatifs avec la réactivation de l'IOCINDIO, l'absence d'un secrétariat régional spécialisé doté d'un personnel à temps plein basé dans la région reste un obstacle au développement et au fonctionnement des programmes de la COI dans l'océan Indien. Le budget ordinaire alloué aux activités de l'IOCINDIO est de 20 000 \$US pour la gestion et la gouvernance des océans (fonction E de la stratégie à moyen terme de la COI) et de 20 000 \$US pour le renforcement des capacités (fonction F). L'objectif extrabudgétaire global de l'IOCINDIO est actuellement de 115 000 \$US.

16. L'agent de liaison régional de la COI fait office de secrétaire technique de l'IOCINDIO.

17. Par conséquent, sur la base des leçons apprises pour tous les organes subsidiaires régionaux de la COI, les mêmes causes conduisant au même effet et parce que toutes les Sous-commissions existantes ont d'abord été établies en tant que comités régionaux ou en tant qu'« association » (IOCARIBE) et ont ensuite changé de statut pour devenir des Sous-commissions avec un secrétariat régional de la COI dédié ; il devient très clair qu'il la réactivation de l'IOCINDIO ne fonctionnera pas sans le changement de son statut de comité régional à celui de Sous-commission avec un secrétariat régional dédié et un financement de démarrage pour les opérations et les activités.

18. Dans une certaine mesure, l'évolution des Sous-commissions existantes est, d'une certaine façon, l'inspiration de la proposition de changement de statut de l'IOCINDIO en une Sous-commission de la COI pour l'océan Indien (IOCINDO).

19. L'atelier de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) organisé par l'IOCINDIO en janvier 2020 pour la zone de l'océan Indien et de la ROPME justifie également le renforcement de l'IOCINDIO en une Sous-commission. En fait, cet atelier de planification régionale dédié aux pays du nord et du centre de l'océan Indien ainsi qu'à la zone maritime de la ROPME dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) a réuni une centaine de participants, dont des États membres de l'IOCINDIO tels que l'Australie, le Bangladesh, l'Inde, le Koweït, les Maldives, l'Arabie saoudite et le Royaume-Uni, ainsi que d'autres pays, notamment des pays africains de l'IOCAFRICA. Les résultats sociétaux de la Décennie ont été débattus et certaines activités ont été recommandées, notamment :

- (i) Un cadre régional pour la vulnérabilité côtière en vue de la sûreté, de la sécurité et du développement durable des États membres de l'océan Indien
- (ii) Le suivi et la gestion des déchets marins, ainsi que la recherche sur les microplastiques

- (iii) Le renforcement du système d'alerte rapide aux tsunamis dans l'océan Indien
- (iv) L'inventaire des lacunes en matière de connaissances dans les programmes, études et recherches existants, afin de maximiser leur utilisation répandue et équitable en vue de la réussite de la Décennie
- (v) l'identification de partenariats avec des sources de financement et des institutions (publiques/privées) dans la région pour soutenir le plan d'action de la Décennie des Nations Unies dans la région de l'océan Indien
- (vi) La création
 - a. d'un réseau de jeunes leaders de l'océan Indien dans le domaine des sciences océaniques, climatiques et atmosphériques
 - b. La création d'un réseau de mentorat pour les leaders de l'océan Indien
 - c. La création d'un groupe d'experts chargé de la coordination du suivi, composé des présidents et des rapporteurs de l'atelier
- (vii) Le renforcement de la coopération IOCINDIO-IOCAFRICA avec l'équipe mixte d'experts IOCINDIO/IOCAFRICA, en vue de développer un programme de coopération mixte sur le renforcement des capacités en matière de vulnérabilité côtière avec le soutien potentiel du Koweït, du Bangladesh, de l'Arabie saoudite et de l'Inde en partenariat avec des initiatives africaines connexes.

La nouvelle gouvernance proposée pour l'organe subsidiaire régional de la COI dans l'océan Indien : La Sous-commission de la COI pour l'océan Indien (IOCINDIO)

Justification de l'importance de l'océan Indien pour l'océan mondial et pour la COI-UNESCO

20. L'évolution du Comité régional de la COI pour l'océan Indien central en une Sous-commission est une mesure adéquate, appropriée et logique, en accord avec le fort sentiment communautaire entre les pays de l'océan Indien qui investissent des sommes importantes dans les programmes de la COI. Elle arrive également à point nommé avec le 60^e anniversaire de la COI, engagé dans la préparation et la poursuite de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), qui doit pouvoir compter sur un organe intergouvernemental de la COI pleinement opérationnel dans cette région fascinante. Ainsi, la Sous-commission proposée devrait être le principal organe intergouvernemental durable, bénéficiant des progrès récents de l'IOCINDIO. Il convient de noter que, même avec un secrétariat à temps partiel et un budget régulier modeste, l'IOCINDIO a montré sa force en tant qu'organe intergouvernemental vital de la COI dans la région, qui a mobilisé en très peu de temps les États membres ainsi que les partenaires internationaux, régionaux et nationaux intéressés et a organisé l'atelier de planification régionale pour les pays du nord et du centre de l'océan Indien ainsi que la zone maritime de la ROPME en vue de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) à Chennai en Inde, du 8 au 10 janvier 2020. Aucune autre partie prenante, ni aucun mécanisme ne s'est proposé dans la région pour accomplir cette activité unificatrice impérieuse pour la préparation de la Décennie.

21. Il existe en effet des conditions très favorables pour faire entendre la voix de la COI dans l'océan Indien, qui regorge d'opportunités et de défis, avec un engagement et des investissements incroyables des États membres dans les programmes de la COI.

Population dynamique des pays des États membres de l'IOCINDIO

22. La population des pays membres de l'IOCINDIO est d'environ 2525 millions d'habitants, soit un tiers de la population mondiale (7715 millions d'habitants). La population de la Sous-commission de la COI proposée pour l'océan Indien, qui englobera tous les États membres de l'ensemble de l'océan Indien, y compris les États membres actuels de l'IOCINDIO, les pays riverains de l'océan Indien, l'Asie du Sud, les États membres africains concernés et les PEID, représenterait près de la moitié de la population mondiale (voir le tableau ci-dessous).

NO	Pays États membres	Populations (millions)
1	Australie	25.1
2	Bangladesh	168.1
3	Inde	1 368,7
4	Indonésie	269.5
5	Iran	82.8
6	Irak	40.4
7	Koweït	4.2
8	Royaume-Uni	67.0
9	Sri Lanka	21.0
10	Thaïlande	69.3
11	Émirats arabes unis	9.7
12	France	65.5
13	Malaisie	32.5
14	Maldives	0.5
15	Myanmar	54.3
16	Oman	5.0
17	Pakistan	204.6
18	Qatar	2.7
19	Arabie saoudite	34.1

Tableau 2. Population des pays des États membres de l'IOCINDIO (Source : *RAPPORT DE L'ONU/FNUAP : État de la population mondiale 2019 : « Une tâche inachevée - la poursuite de l'acquisition des droits et des choix pour tous »*)

Les États membres de l'IOCINDIO soutiennent étroitement les sessions intergouvernementales régulières du Comité depuis 2016.

23. Malgré l'engagement à temps partiel du personnel de la COI au siège et les ressources budgétaires régulières limitées par rapport aux Sous-commissions de la COI en tant qu'organes subsidiaires régionaux, il est particulièrement encourageant de voir les efforts et les contributions des États membres de la région depuis 2009. La 5^e session en 2016 a accéléré la réactivation de l'IOCINDIO conduisant à des sessions intergouvernementales régulières sans précédent, chacune précédée d'ateliers scientifiques et techniques internationaux de haut niveau d'experts.

24. Cette constance sans précédent, avec l'organisation de sessions régulières et consécutives a été possible parce que les États membres de l'IOCINDIO et les organisations nationales et régionales ont pris en charge les dépenses associées aux sessions, y compris la logistique locale avec le soutien du secrétariat et l'hébergement en pension complète des participants, notamment l'Inde pour les sessions IOCINDIO-V et IOCINDIO-VII ; et le Koweït pour la session IOCINDIO-VI avec un budget supérieur à 100 000 dollars.

25. Inde : L'Institut national de technologie océanique de Chennai, le Centre de catégorie 2 de l'UNESCO en océanographie opérationnelle et le Centre national indien pour les services d'information sur les océans du Ministère des sciences de la terre du gouvernement indien ont fourni d'importantes contributions en nature pour l'organisation de l'atelier de planification régionale dédié aux pays du nord et du centre de l'océan Indien ainsi que pour la zone maritime ROPME dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) à Chennai en Inde, du 8 au 10 janvier 2020, pour un montant total de soixante mille cinq cents dollars américains (60 500 \$US).

26. Koweït : Plusieurs institutions nationales et régionales ont uni leurs forces pour financer la session IOCINDIO-VI et l'atelier précédent au Koweït, pour un montant de quatre-vingt-huit mille cinq cent cinq (88 505) dollars US. Les principaux financeurs étaient les suivants : l'Institut koweïtien pour la recherche scientifique (KISR), la Fondation koweïtienne pour l'avancement des sciences (KFAS), l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (ROPME).

Contributions directes des États membres de l'IOCINDIO aux programmes de la COI

27. En termes de technologie, d'innovation, d'infrastructures et de capacités en matière d'océanographie et d'observation des océans, l'océan Indien inclut des pays avancés et moins développés pouvant être classés : (i) pour certains dans les sept pays les plus riches (G7) ; (ii) pour d'autres dans les économies en transition et (iii) et pour d'autres dans le groupe des soixante-dix-sept (G77). En outre, l'IOCINDIO est le seul organe subsidiaire régional de la COI à héberger les deux seuls centres de catégorie 2 de l'UNESCO en matière de recherche océanographique et d'océanographie opérationnelle, respectivement en Iran et en Inde. Récemment, deux chaires UNESCO ont été créées dans la région : la chaire UNESCO sur l'étude des risques sismiques et des tsunamis-tremblements de terre, à Oman et à l'université du Qatar, et la chaire UNESCO en sciences marines-océanographie du golfe Arabique avec une référence particulière à la ZEE du Qatar. Ces institutions universitaires et de recherche en sciences océaniques sont entièrement financées par les États membres hôtes de l'océan Indien.

28. Incontestablement, l'océan Indien est une zone essentielle pour la coopération internationale avec des montants significatifs de financement pour la coopération innovante internationale, régionale et nationale en matière d'océanographie, d'observations et de services, notamment pour les programmes et cadres suivants soutenus par les États membres de l'IOCINDIO :

- La deuxième expédition internationale dans l'océan Indien (IIOE-2) avec des nœuds de bureau de programme mixte à Perth (Australie) et Hyderabad (Inde) ;
- La Décennie des mers et des océans africains (2015-2025) comme cadre pour la contribution africaine à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) ;
- Le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS), avec un centre régional d'alerte rapide aux tsunamis accrédité au Centre national indien pour les services d'information sur les océans (INCOIS) à Hyderabad, le Centre australien d'alerte aux tsunamis à Melbourne et le Centre indonésien d'alerte rapide aux tsunamis à Jakarta ;
- Pour maintenir le système d'alerte rapide aux tsunamis, le gouvernement indien dépense environ cent vingt (120) millions \$US par an, y compris pour l'entretien des marégraphes et des bouées à tsunami dans l'océan Indien, et contribue également à hauteur de 1,2 million \$US par an au financement de formations, à l'entretien et à la maintenance du Centre international de formation en océanographie opérationnelle (ITCOcean), un centre de catégorie 2 de l'UNESCO situé à l'INCOIS à Hyderabad ;
- La République islamique d'Iran contribue à hauteur de 500 000 \$US aux activités régionales et internationales du centre de catégorie 2 de l'UNESCO ;
- Le système d'observation de l'océan Indien ;
- L'échange international de données et d'information océanographiques ;
- La gestion intégrée des zones côtières ;
- La stratégie de développement des capacités de la COI ;
- Le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTMWS). Il s'appuie sur trois fournisseurs de services relatifs aux tsunamis à Canberra-Melbourne (Australie), Hyderabad (Inde) et Jakarta (Indonésie), qui fournissent des produits d'information sur les tsunamis à 25 pays riverains de l'océan Indien. Le secrétariat du GIC/IOTMWS est basé à Perth et financé/hébergé par le gouvernement australien. Le Centre d'information sur les tsunamis dans l'océan Indien (IOTIC) est basé à Jakarta, hébergé et soutenu par le gouvernement indonésien ;
- Le GOOS Océan Indien (IOGOOS), le GOOS Afrique et le SEAGOOS, qui sont des alliances régionales du GOOS pour l'océan Indien ou une partie de l'océan Indien ;

- Le Perth Programme Office (PPO) facilitant les quelques alliances qui s'intègrent thématiquement et programmatiquement à l'IOGOOS et à l'IIOE-2 (hébergé à l'INCOIS, Hyderabad, Inde), y compris le Sustained Indian Ocean Biogeochemistry and Ecosystem Research (SIBER) de l'IOGOOS/IMBeR ; et le Indian Ocean Observing System (IndOOS) Resources Forum (IRF) de l'IOGOOS ;
- Deux centres de catégorie 2 de l'UNESCO en recherche océanographique et en océanographie opérationnelle, respectivement en Iran et en Inde ;
- Quatre chaires UNESCO à Oman, au Qatar, au Mozambique et en Tanzanie, consacrées à l'océanographie et au développement des capacités ;
- Des centres de formation régionaux et/ou spécialisés de l'OceanTeacher Global Academy de la COI (OTGA) au Mozambique, au Kenya, en Inde, en Malaisie et en Indonésie ;
- CORDEX, coordonné par l'ESSO-IITM, Inde et GEOTRACERS coordonné par le CSIR-NIO, Inde ;
- Les centres régionaux de formation et de recherche WESTPAC, respectivement sur la dynamique des océans et le climat (RTRC-ODC, Chine), et sur la biodiversité marine et la santé des écosystèmes (RTRC-MarBEST, Indonésie) avec certains de leurs stagiaires reçus des pays du Pacifique occidental et de l'océan Indien ;
- Activités d'engagement et de soutien technique par le biais d'IW:Learn avec des projets sur les grands écosystèmes marins financés par le FEM, notamment pour les grands écosystèmes marins du golfe du Bengale et des courants des Aiguilles et Somali ;
- Activités (nationales et régionales) de soutien technique et de développement des capacités en matière d'aménagement de l'espace marin et d'économie bleue ;
- Le projet Ocean InfoHub de la COI (région Afrique) ;
- Les nœuds de l'IODE/Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS) actifs dans l'océan Indien (par exemple au Kenya, en République islamique d'Iran, en Inde, en Malaisie, en Indonésie et en Australie), qui servent de centre d'échange mondial de données et d'informations en libre accès sur la biodiversité marine afin d'appuyer l'élaboration d'indicateurs biologiques (variables océaniques essentielles biologiques) et de rendre compte de l'état et des tendances de la santé des océans ; et
- Le comité régional de la COI pour l'océan Indien central, à l'origine de cette proposition.

29. Un large éventail d'activités dans l'océan Indien se déroule également dans le cadre de l'IOCAFRICA et de la WESTPAC.

30. Les travaux régionaux du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), parrainé par la COI, et son projet CLIVAR, avec le groupe CLIVAR/IOC-GOOS pour la région de l'océan Indien, le Grand défi « Regional Sea-level Change and Coastal Impacts », l'ensemble des activités régionales du PMRC et la réduction d'échelle régionale des prévisions et projections climatiques (qui n'inclut toutefois pas de grille de modélisation climatique pour la région de l'océan Indien), sont pertinents.

31. Il existe des programmes de recherche régionaux et nationaux qui sont externes à la COI mais qui sont d'une grande importance et d'une grande pertinence pour les intérêts de la COI dans l'océan Indien, notamment :

- L'association des sciences marines de l'océan Indien occidental (WIOMSA) ;

- le Programme coopératif pour l'environnement en Asie du Sud et le Programme pour les mers d'Asie du Sud (SACEP/SASP) ;
- l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (ROPME) ;
- l'Organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden (PERSGA) ;
- Le système d'observation de l'océan Indien (IndOOS-2), y compris son importante composante de mouillage en eaux profondes connue sous le nom de RAMA : *Research Moored Array for African-Asian-Australian Monsoon Analysis and Prediction (réseau de recherche ancré pour l'analyse et la prévision des moussons d'Afrique, d'Asie et d'Australie)*, parrainé par de nombreuses parties prenantes représentées au sein de l'IOGOOS, de l'IORP, de SIBER et de l'IRF ;
- l'Indian Ocean Rim Association (IORA), avec laquelle la COI est sur le point de conclure un mémorandum d'accord sur la coopération ;
- l'Association régionale (RA) de l'OMM - RA I - Comité des cyclones tropicaux pour le sud-ouest de l'océan Indien et RA V - Comité des cyclones tropicaux pour le Pacifique Sud et le sud-est de l'océan Indien ;
- La Commission de l'Océan Indien (COI) ;
- Recherche et développement sur les océans côtiers - océan Indien (CORDIO), Afrique de l'Est ;
- Partenariat mondial des îles de l'UICN ;
- Commission des thons de l'océan Indien, FAO ;
- Accord de pêche du sud de l'océan Indien ;
- Réseau sud-africain d'observation de l'environnement (SAEON), relié aux GRA ;
- Les 79 zones marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB) de l'océan Indien, définies par la Convention sur la diversité biologique ;
- Plusieurs zones d'exploration potentielles dans l'océan Indien, sous l'égide de l'Autorité internationale des fonds marins, riches en nodules polymétalliques et en sulfures polymétalliques.

32. La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. En particulier, elle n'inclut pas les multiples activités et organisations actives dans l'océan Austral ou à proximité des côtes de l'Antarctique.

33. La Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), qui sera coordonnée par la COI à l'échelle mondiale, offre une occasion unique de développer une coopération significative dans le bassin de l'océan Indien. L'appel à l'action de la Décennie du 15 octobre 2020 et les appels suivants offriront une plateforme supplémentaire pour concevoir les activités de la COI et de ses partenaires dans la région de l'océan Indien.

34. Il existe également d'autres cadres et programmes internationaux, mondiaux et régionaux dans l'océan Indien :

- Les objectifs de développement durable du Programme 2030
- Les modalités d'action accélérées pour les petits États insulaires en développement (Samoa Pathway)
- Le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes
- L'accord de Paris sur le climat
- Le programme intergouvernemental pour le golfe du Bengale

- Le programme du grand écosystème marin du golfe du Bengale (BOBLME)
- Le Research Moored Array for African-Asian-Australian Monsoon Analysis and Prediction (RAMA), parrainé par le Japon, l'Inde, l'Indonésie, la Chine, les États-Unis et le programme BOBLME (grand écosystème marin du golfe du Bengale)
- L'Organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden (PERSGA).

35. Les informations sur les contributions volontaires directes à la COI des États membres et des partenaires de la région de l'océan Indien figurent dans les rapports financiers statutaires fournis aux organes directeurs de la COI. Les derniers documents disponibles pour les consultations sont les suivants : Rapport sur l'exécution du budget 2020-2021 (40 C/5) au 31 décembre 2020 ([IOC/A-31/3.2.Doc\(2\)](#)) et Situation financière du Compte spécial de la COI à la fin de 2020 et prévisions pour 2021 ([IOC/A-31/3.2.Doc\(3\)](#))

36. Lorsqu'elle sera établie, la Sous-commission sera en mesure d'accroître le niveau des contributions des partenaires existants et des nouveaux partenaires de la région ou d'ailleurs, sur la base d'entreprises mixtes internationales en cours disposant de ressources importantes. La Sous-commission s'appuiera également sur la coopération en cours avec la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les îles adjacentes (IOCAFRICA) ainsi qu'avec la Sous-commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC). Les trois Sous-commissions IOCINDIO, IOCAFRICA et WESTPAC, qui partagent les mêmes membres, renforceront la coopération interrégionale afin de mieux servir les programmes de la COI dans l'océan Indien.

Proposition de mandat de la Sous-commission de la COI pour l'océan Indien (IOCINDIO)

Mission

37. La Sous-commission de la COI pour l'océan Indien (IOCINDIO) est un organe subsidiaire intergouvernemental primaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO chargé de promouvoir la coopération régionale et internationale, ainsi que le développement et la coordination des programmes scientifiques et de recherche marine de la Commission, les services océaniques, les systèmes d'observation de l'océan, la gestion des données et de l'information, le développement des capacités et les activités connexes dans la région, en tenant compte des intérêts et des priorités spécifiques des États membres de l'océan Indien¹. En s'appuyant sur l'héritage du comité régional, la Sous-commission de la COI pour l'océan Indien renforcera et augmentera de manière complète et efficace les prestations et les avantages des programmes de la COI pour les États membres et les populations de l'ensemble du bassin de l'océan Indien. La nouvelle Sous-commission offrirait aux États membres un champ plus large pour leur participation aux activités internationales et régionales en fonction de leurs intérêts.²

Objectifs

38. La Sous-commission a pour objectif de :
- (a) Promouvoir la coopération régionale et internationale et coordonner les programmes, projets et autres activités adoptés par les organes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO entre les États

² Une liste plus restreinte d'activités coordonnées ou supervisées dans le cadre de l'énoncé de mission peut être suggérée car il n'est pas souhaitable d'avoir un niveau de supervision supplémentaire, par exemple pour le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien. Il peut être utile de formuler une mission générale et une description assez générale des tâches qui seraient quelque peu similaires pour tous les organes régionaux de la COI.

- membres intéressés et la communauté scientifique marine, selon les besoins, et faire, le cas échéant, des recommandations à cet effet à l'organe de tutelle ;
- (b) Préparer un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre des programmes, projets et autres activités adoptés ;
 - (c) Définir les problèmes régionaux, fixer les priorités et rechercher des solutions, ce qui nécessite une coopération régionale et internationale, et coordonner les activités liées aux océans et aux côtes ;
 - (d) Encourager la coopération avec les organisations, agences et institutions pertinentes en vue d'assurer la complémentarité ;
 - (e) Coopérer avec d'autres organes subsidiaires régionaux de la COI sur des questions pertinentes d'intérêt commun, en particulier l'IOCAFRICA et la WESTPAC en raison du recoupement de leur couverture géographique ;
 - (f) Soutenir et diriger le développement et la mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) dans l'océan Indien.

Structure

39. Les principaux éléments de la structure de la Sous-commission sont les suivants :
- (i) États membres
 - (ii) Membres du bureau
 - (iii) Secrétariat régional
 - (iv) Des groupes de travail thématiques ou des équipes spéciales, qui traiteront de questions océanographiques spécifiques d'intérêt sous-régional, régional ou international.

Membres et composition

40. La composition de la Sous-commission est conforme aux directives de la COI concernant la structure et les responsabilités des organes subsidiaires de la Commission. La Sous-commission de la COI pour l'océan Indien (IOCINDIO) peut englober les États membres actuels de l'IOCINDIO et, le cas échéant, certains États membres de la Sous-commission pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA), de la Sous-commission pour le Pacifique occidental (WESTPAC), en fonction des directives établies par la COI, et tout autre État membre de la COI.

41. Les États membres de l'IOCINDIO devront désigner des points focaux nationaux.

Bureau de la Sous-commission

42. Le Bureau de la Sous-commission est composé du Président et de trois Vice-Présidents élus par la Sous-commission, qui siégeront conformément aux directives de la COI concernant la structure et les responsabilités des organes subsidiaires de la Commission.

Secrétariat régional de la Sous-commission

43. Lors de la récente session IOCINDIO-VIII, qui s'est tenue du 17 au 19 mai 2021, le gouvernement de l'Inde a aimablement proposé d'accueillir le secrétariat intérimaire de la nouvelle Sous-commission dans les locaux du Centre national indien pour les services d'information sur les océans (INCOIS du ministère des Sciences de la Terre du gouvernement indien).

44. La session IOCINDIO VIII a chaleureusement accueilli l'offre généreuse du gouvernement indien et a exprimé sa profonde gratitude et ses remerciements à l'Inde. La Session

intergouvernementale a recommandé que l'Assemblée accepte cet arrangement provisoire jusqu'à ce que le Secrétariat de la COI fournisse un Secrétariat dédié à la nouvelle Sous-commission, comme c'est le cas pour les Sous-commissions régionales de la COI existantes, telles que l'IOCAFRICA, l'IOCARIBE et la WESTPAC. À cette fin, toutes les options doivent être explorées pour un secrétariat approprié de l'IOCINDIO, sur la base des pratiques actuelles de la COI avec les Sous-commissions existantes de la COI.

45. Le secrétariat régional intérimaire de l'IOCINDIO, établi par le gouvernement indien, aidera la personne en charge de la coordination technique de l'IOCINDIO à coordonner la mise en œuvre de tous les programmes et activités de l'IOCINDIO, en consultation avec les parties prenantes et les partenaires concernés. Comme c'est le cas avec le Gouvernement indonésien pour le Centre d'information sur les tsunamis dans l'océan Indien, le mandat de ce secrétariat intérimaire fera l'objet d'un accord spécifique qui sera élaboré et porté à l'attention du Conseil exécutif de la COI lors de sa 55^e session.

Programme et budget

46. Il est recommandé que la Sous-commission de la COI pour l'océan Indien soit financée par le budget ordinaire de la COI et par des contributions volontaires (extrabudgétaires), conformément au financement prévu pour les Sous-commissions. La Sous-commission devrait explorer activement les possibilités de ressources supplémentaires pour la mise en œuvre de ses programmes.